



Procédure à suivre pour l'obtention des chèques-formation

- 1) *S'inscrire au Forem, au dispositif chèque-formation, en renvoyant les documents reçus dans le mail de confirmation d'inscription à la SSPF ou se réinscrire avec le document envoyé par le Forem en fin d'année (si vous n'avez pas reçu le document, téléphonez au 071/23.95.60)*
- 2) *Attendre la confirmation d'inscription*
- 3) *Effectuer un versement : nombre de chèques (suivant votre présence effective) X 15 € sur le compte Sodexo : BE51 2100 0009 8062 avec en communication votre numéro d'autorisation*
- 4) *Attendre la confirmation de commande et suivre les instructions ou nous la transmettre par mail : sspf@sspf.be ou par fax : 081/22.79.96*
- 5) *Remboursement de votre formation par Sodexo*